

## **Matériaux et objets en contact avec les denrées alimentaires – Matière plastique – Partie 15 : Méthodes de remplacement pour la vérification de la migration dans les simulants gras par extraction rapide dans l'iso-octane et/ou l'éthanol aqueux à 95% : NF EN 1186–15, Février 2003**

### Boutique AFNOR

Il convient de n'appliquer la présente méthode d'essai aux conditionnements souples que s'ils ont moins de 300 µm d'épaisseur. Si le résultat ne dépasse pas la limite globale admissible de migration, le matériau peut être considéré comme conforme à la réglementation européenne. Si le résultat dépasse cette limite, les options suivantes peuvent être envisagées, dans l'ordre chronologique indiqué, pour la suite des essais de migration :

- essai d'extraction sur une seule face en cellule, si cette méthode est techniquement applicable (voir article 4 de la Méthode B de la présente norme) ;
- essai conventionnel de migration avec de l'huile d'olive ou un autre simulant gras.

La méthode B est applicable dans les cas où l'essai par immersion totale, Méthode A de EN 1186–15, est techniquement irréalisable ou donne une valeur d'extraction totale qui dépasse la limite de migration globale comme c'est le cas, par exemple pour les structures multicouches des plastiques stratifiés ou des films co-extrudés. Il est recommandé de n'utiliser cette méthode d'essai que pour les conditionnements flexibles constituant une barrière physique (comme par exemple l'aluminium ou un autre matériau empêchant la perte de solvant d'extraction par pénétration) et dont la couche de contact avec les denrées alimentaires fait moins de 300 µm d'épaisseur. Si le résultat ne dépasse pas la limite maximale admissible de migration, le matériau peut être considéré comme conforme à la réglementation européenne. Si le résultat dépasse cette limite, l'option suivante peut être envisagée pour la suite des essais de migration : essai conventionnel de migration dans l'huile d'olive ou un autre simulant gras.

Les méthodes A et B ne sont pas applicables aux matériaux d'essai utilisables dans des applications à une température supérieure à 130°C.

Il convient de vérifier l'aptitude physique à l'emploi, à la température et pendant la durée convenues, des matériaux d'essai utilisables à plus de 70°C.

**Mots-clés : polymère ; plastique ; contrôle de conformité ; essai de migration globale ; essai alternatif ; film ; contact gras (G)**

---

**Fichier(s) joint(s) (0):**

**Article(s) relatif(s) (0):**

**Lien(s) externe(s) (0):**